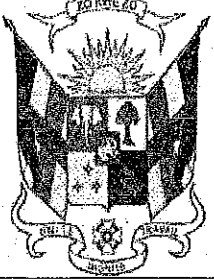


25

| | | |
|--|---|---|
| <p>Ambassade de la République Centrafricaine Auprès de la Confédération Suisse</p> |  | <p>Mission Permanente de la République Centrafricaine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève</p> |
|--|---|---|

République Centrafricaine
Unité – Dignité – Travail

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU
SECOND PASSAGE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA AUX
MECANISMES DE L'EPU (OCT 2014)**

Monsieur le Président

Nous accueillons avec ferveur la délégation Angolaise conduite par Monsieur

et saluons
parmi nous, pour la bonne présentation de leur rapport national, dans le cadre de la vingtième session de l'EPU.

aussi
Nous saluons le consensus national qui s'est dégagé autour de ce rapport, a travers les contributions tant des acteurs étatiques que ceux de la société civile.

Aussi, nous voulons saluer les efforts déployés par le Gouvernement Angolais depuis son premier passage à l'EPU en 2010, matérialisé par la ratification de plusieurs instruments internationaux et la mise en œuvre des mesures sociaux économiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations Angolaises.

Rapport sous
Dans le cadre du présent examen, ma délégation recommande au Gouvernement frère Angolais, la ratification de toutes les conventions signées, conformément aux engagements par lui pris lors de son premier passage en 2010.

Enfin, nous formulons nos vœux de plein succès à l'Angola dans l'accomplissement de ses objectifs vers la pleine réalisation des droits de l'Homme.

Je vous remercie monsieur le Président